



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités**

Nbte de conjoncture

3ème trimestre 2025



**Département
du Cantal**



EN BREF**Département du CANTAL**

Chiffre d'affaires <i>(Données cumulées entre le 1er janvier et le 30 septembre 2025)</i>	 +3,1 % sur un an
Créations d'entreprises (T3 2025)	 +8,3 % sur un an
Activité hôtelière (T3 2025)	 -10,1 % sur un an
Autorisations de construire de logements neufs <i>(Données cumulées entre début octobre 2024 et fin septembre 2025)</i>	 -25,5 % sur un an
Mises en chantier de logements neufs <i>(Données cumulées entre début octobre 2024 et fin septembre 2025)</i>	 -41,1 % sur un an
Déclarations préalables à l'embauche (DPAE) (T2 2025)	 +5 % sur un an
Emplois salariés (T3 2025)	 stable sur un trimestre
Intérim (T3 2025)	 +12,3 % sur un trimestre
Taux de chômage (T3 2025)	 +0,1 point sur un trimestre
Inscrits à France Travail en catégories A, B, C (T3 2025)	 +4,1 % sur un an
Revenu de solidarité active (RSA) (Septembre 2025)	 -3,2 % sur un an
Prime d'activité (Septembre 2025)	 -3,9 % sur un an

Économie

En cumul entre début janvier et fin septembre 2025, le chiffre d'affaires des entreprises est en hausse de 3,1% par rapport à la même période, un an auparavant (-1,1% à l'échelon régional) : -2,7% dans l'industrie manufacturière, -7,9% dans la construction et +4,5% dans le commerce et la réparation automobile.

L'investissement des entreprises est en baisse de 7,9% par rapport à la même période, un an auparavant (-5,7% à l'échelon régional).

Le montant des exportations enregistré au 3ème trimestre 2025 est inférieur de 9,1% à celui du 3ème trimestre 2024.

La fréquentation hôtelière sur un an (mesurée à partir du nombre de nuitées) a diminué de 10,1% au 3ème trimestre 2025 par rapport au même trimestre de l'année précédente (+0,8% en moyenne régionale).

En cumul entre début octobre 2024 et fin septembre 2025, les autorisations de construire des logements neufs ont reculé de 25,5% sur un an (+13,6% à l'échelon régional) et celles des locaux neufs ont augmenté de 63,7% (-8% à l'échelon régional). Les mises en chantier de logements neufs ont reculé de 41,1% (+3,5% en région) et celles de locaux neufs ont baissé en moyenne de 30,6% sur un an (+2,3% au niveau régional).

Au 3ème trimestre 2025, le nombre de créations d'entreprises est de 865, en augmentation de 8,3% sur un an (33 355 créations en région; +12,2% sur un an).

Intentions d'embauche et emploi salarié

Le nombre d'intentions d'embauche (Déclarations préalables à l'embauche) au 2ème trimestre 2025 est en hausse de 5,0% sur un an.

Le nombre d'emplois salariés (47 761) est quasi stable (très légère baisse à l'échelon régional). La stabilité globale des emplois masque des évolutions sectorielles contrastées*: baisse de 4,0% dans l'agriculture, augmentation de 1,4% dans l'industrie, croissance de 0,3% dans la construction, recul de 0,1% dans le tertiaire marchand et baisse de 0,2% dans le tertiaire non marchand. Tous secteurs confondus, le nombre d'intérimaires est en hausse de 12,3 %.

Le nombre d'emplois salariés diminue (-0,6%) sur un an (-0,1% à l'échelon régional).

** L'intérim n'est pas considéré comme un secteur. Il est ventilé par secteur d'activité de l'entreprise utilisatrice.*

Chômage

En hausse de 0,1 point par rapport au 2ème trimestre 2025, le taux de chômage s'établit à 4,6% au 3ème trimestre 2025 (6,6% à l'échelon régional, +0,1 point). Sur un an, son évolution est de +0,3 point.

Les chiffres des inscrits à France travail du 3e trimestre 2025 sont impactés à la fois par la loi pour le plein emploi, par des modifications dans les procédures d'enregistrement des chômeurs et par l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions (cf. p 12)

Sur un an, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail a progressé de 9,0% pour la catégorie A et s'est accru de 4,1% pour l'ensemble des catégories A, B, C. Le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail depuis un an ou plus (catégories ABC) a augmenté de 10,6% (+6,7% en région) et leur part est passée de 39,8% à 42,2% (moyenne régionale: 43,0%).

La durée médiane d'ancienneté d'inscription à France Travail s'établit à 242 jours (246 jours dans la région).

Prestations sociales

Sur un an, le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) diminue de 3,2% et celui des allocataires de la prime d'activité baisse de 3,9%.

SOMMAIRE

1. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

1.1 Chiffre d'affaires des entreprises.....	6
1.2 Investissement des entreprises.....	6
1.4 Suivi des taux de restes à recouvrer (impayés).....	7
1.5 Exportations.....	8
1.6 Conjoncture hôtelière.....	8
1.7 Immobilier.....	8
1.8 Créations d'entreprises.....	8

2. EMPLOI SALARIE

2.1 Emploi salarié (secteur marchand).....	9
2.2 Déclarations préalables à l'embauche, hors intérim.....	10
2.3 Activité partielle.....	11
2.4 Les ruptures collectives de contrats de travail.....	11
2.5 Licenciements économiques	11

3. CHOMAGE

3.1 Taux de chômage.....	13
3.2 Inscrits à France Travail	13
3.3 Part des inscriptions à France Travail suite à un contrat court (CDD, intérim).....	14
3.4 Durée d'inscription à France Travail.....	14

4. PRESTATIONS SOCIALES

4.1 Revenu solidarité active (RSA).....	15
4.2 Garantie Jeunes	15
4.3 Allocation de solidarité spécifique (ASS).....	16
4.4 Prime d'activité.....	16

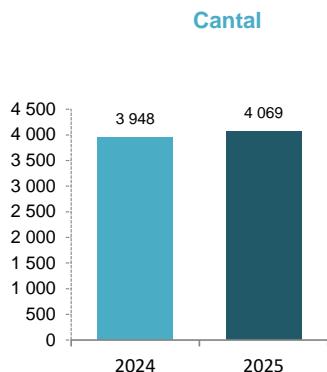
1. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

1.1 Chiffres d'affaires des entreprises (M€)

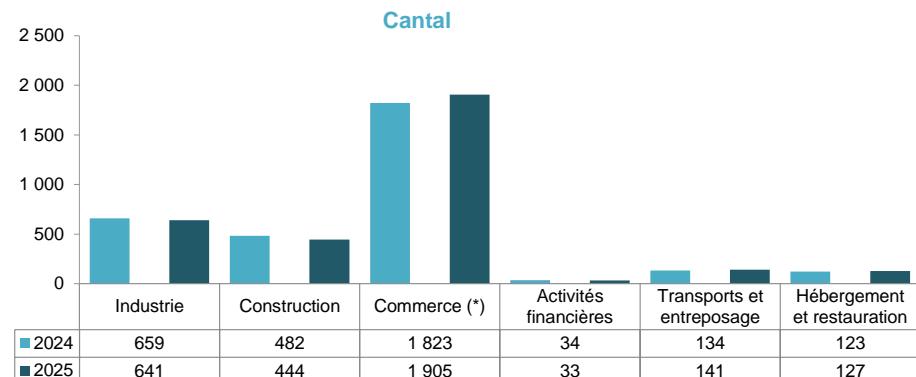
Source : DGFiP - Cumul du 1er janvier au 30 septembre 2025

Champ : entreprises privées dont le siège est dans le Cantal pour les données départementales et en Auvergne-Rhône-Alpes pour les données régionales.

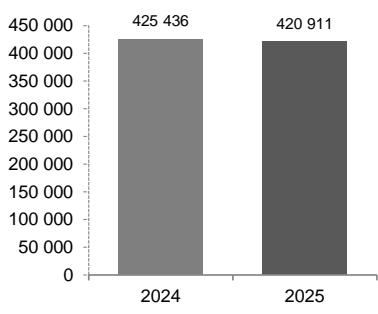
Tous secteurs d'activité confondus



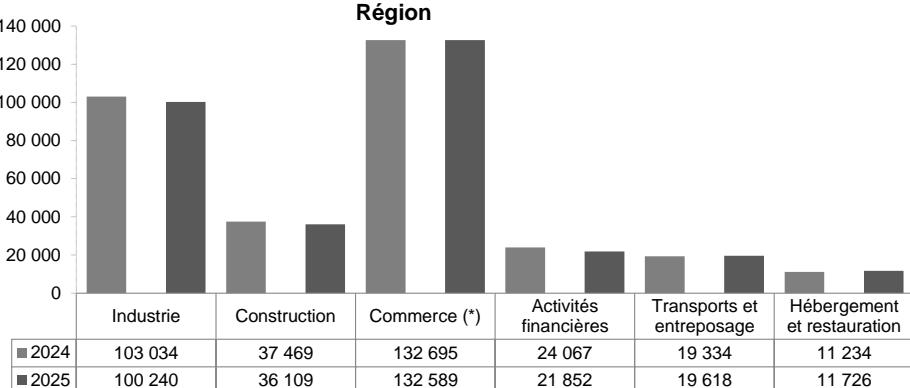
Dans trois grands secteurs d'activité (M€)



Région



Région



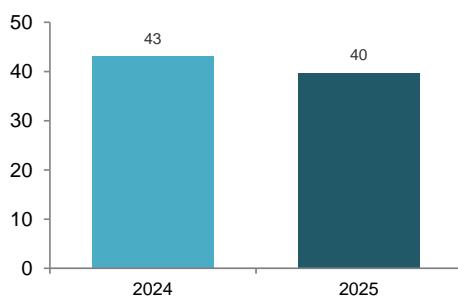
(*) Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (GZ)

1.2 Investissements des entreprises (M€)

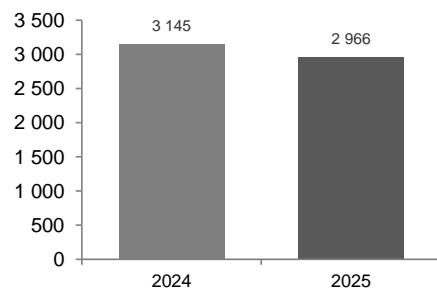
Source : DGFiP - Cumul du 1er janvier au 30 septembre 2025

Champ : entreprises privées dont le siège est dans le Cantal pour les données départementales et en Auvergne-Rhône-Alpes pour les données régionales.

Cantal



Région



Les indicateurs de chiffre d'affaires et d'investissement (TVA déductible sur les immobilisations) correspondent aux données figurant sur les déclarations de TVA déposées par les acteurs économiques de la région et portent désormais sur la période d'activité des entreprises et non plus sur la date de déclaration auprès de l'administration fiscale (pour les années 2024 et 2025).

1.3 Suivi des taux de restes à recouvrer (impayés)**Source : Données de conjoncture - URSSAF Auvergne et URSSAF Rhône-Alpes****Cumul du 1er janvier au 30 septembre 2025*****En nombre***

	Taux de RAR	Évol. 2025/2024 en pts
Employeurs Privés	4,07%	-1,4 pt
Travailleurs Indépendants	6,23%	-1,0 pt
<i>TI classiques hors AE</i>	6,69%	-1,3 pt
<i>Auto-entrepreneurs</i>	5,39%	-0,4 pt
Autres catégories	3,04%	-1,1 pt
<i>Employeurs Publics</i>	6,72%	-1,9 pt
<i>Particuliers employeurs Urssaf</i>	0,00%	-0,5 pt
<i>Frontaliers suisses</i>	20,00%	3,3 pt
<i>Autres*</i>	2,14%	-0,5 pt
Total	5,22%	-1,2 pt

* *Artistes-Auteurs, Laboratoires, Assurés Personnels...*

1.4 Exportations

Source : *Douanes françaises*

Dernières données disponibles : 3ème trimestre 2025

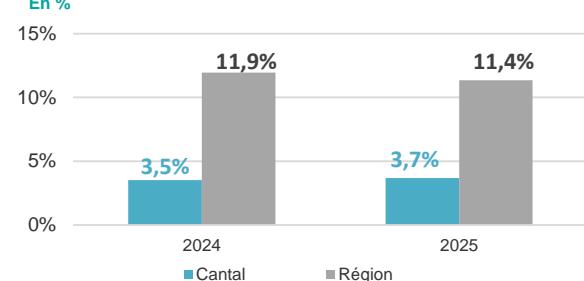
Part des exportations dans le total régional: 0,4 %



Source : *DGFiP*

Cumul du 1er janvier au 30 septembre 2025

Part des exportations dans le CA des entreprises: 3,7%



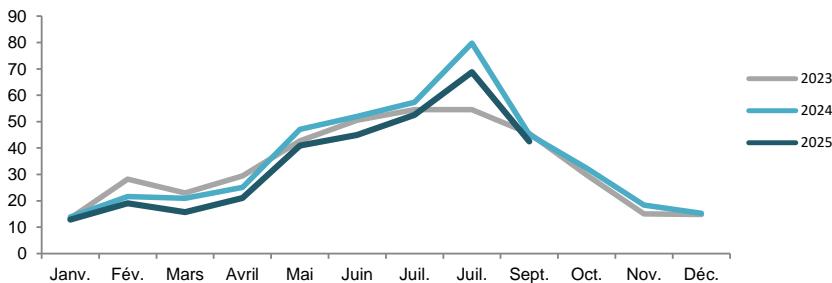
1.5 Conjoncture hôtelière

Source : *Enquête hôtellerie - INSEE/DGE/Comités régionaux du tourisme*

Données brutes - 3ème trimestre 2025

	T3 2024	T3 2025	Evolution annuelle (%)	
	Cantal		Cantal	Région
	Nbre de nuitées en milliers (hôtellerie)	182	164	-10,1%
% total régional	2,5%	2,3%		0,8%

Evolution du nombre de nuitées dans l'hôtellerie



1.6 Immobilier

Source : *SDES-DREAL-Sit@del2*

Dernières données disponibles : 3ème trimestre 2025

	Cantal		Région	
	Nombre (sur une année glissante)	Evolution annuelle (*)	Nombre (sur une année glissante)	Evolution annuelle (*)
Logements neufs (en nombre de logements)				
Autorisations de construire	350	-25,5%	49 270	13,6%
Mises en chantier	290	-41,1%	33 250	3,5%
Locaux neufs (en milliers de m²)				
Autorisations de construire	185	63,7%	4 145	-8,0%
Mises en chantier	43	-30,6%	2 770	2,3%

(*) % entre dernière année glissante et même période de l'année précédente.

1.7 Créations d'entreprises

Source : *INSEE, SIDE (Système d'information sur la démographie des entreprises)*

Données brutes - 3ème trimestre 2025

	Cantal		Région	
	Nombre	Evolution annuelle	Nombre	Evolution annuelle
Nombre de créations d'entreprises	865	8,3%	33 355	12,2%
Dont micro-entreprises	603	20,1%	22 453	13,8%

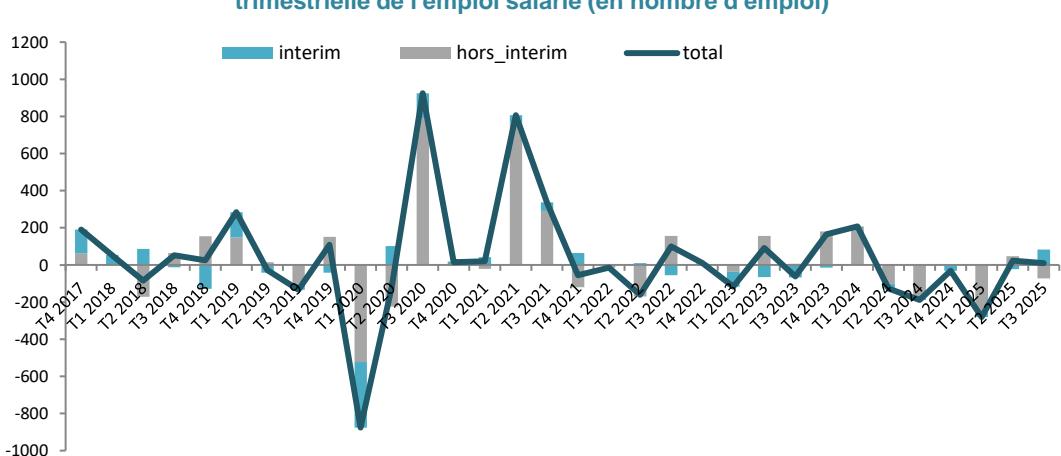
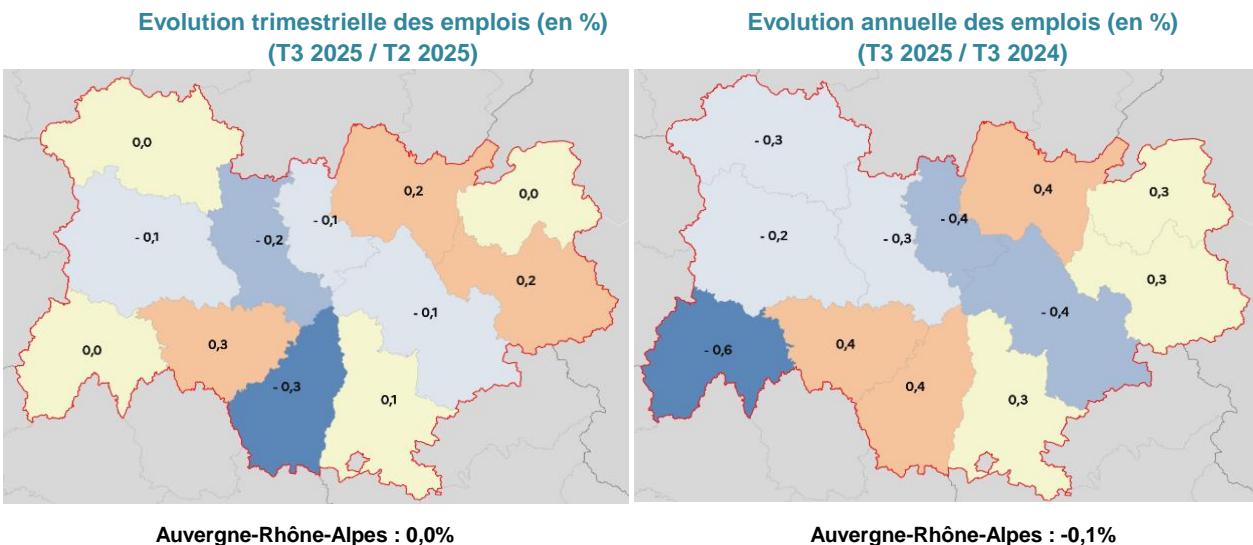
2. EMPLOI SALARIE

2.1 *Emploi salarié*

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee - Données CVS

Dernières données disponibles : 3ème trimestre 2025

Cantal	3ème trimestre 2024	2ème trimestre 2025	3ème trimestre 2025	Evolutions (en %)	
				Trimestrielle	Annuelle
Agriculture	778	794	762	-4,0	-2,1
Industrie	5 982	5 883	5 968	1,4	-0,2
Construction	3 746	3 678	3 690	0,3	-1,5
Tertiaire marchand	17 098	16 844	16 827	-0,1	-1,6
Tertiaire non marchand	20 436	20 552	20 514	-0,2	0,4
Total	48 040	47 751	47 761	0,0	-0,6
Intérim	744	669	751	12,3	0,9
Hors Intérim	47 295	47 082	47 010	-0,2	-0,6



2.2 Déclarations préalables à l'embauche, hors intérim

Source : Baromètre de l'URSSAF Auvergne et de l'URSSAF Rhône-Alpes

Dernières données disponibles : 2ème trimestre 2025

Répartition et évolution des déclarations préalables à l'embauche selon la nature du contrat

Contrat (Hors Interim)	CDI		CDD courts		CDD longs		Total	
	Niveau (en milliers)	Evolution Annuelle (en %)						
Cantal	1,5	8,5%	6,1	5,8%	2,1	0,7%	9,7	5,0%
Région	144,2	-5,3%	493,8	7,6%	148,4	-2,0%	786,5	3,1%

Données CVS

Répartition et évolution des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) par secteur d'activité

Secteur d'activité (hors Interim)	Nombre de DPAE* T2 2025	Evolution annuelle T2 2025 / T2 2024	
		Cantal	Région
Industrie (B à E)	0,3	9,6%	-2,6%
Construction (FZ)	0,2	-0,7%	-7,1%
Services (G à U)	9,2	6,1%	2,3%
Dont :			
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (GZ)	1	11,0%	1,0%
Hébergement-restauration (IZ)	2	15,9%	-0,1%
R&D + Autres activités scientifiques et techniques (MB + MC)	0	50,8%	9,3%
Santé, action sociale, administration, éducation ** (QA+QB+OZ+PZ)	4,9	2,0%	7,6%

Données brutes

* Données en milliers

** Activités pour la santé humaine (QA) + Action sociale et hébergement médico-social (QB)

+ Administration publique (OZ) + Education (PZ)

Attention, les chiffres du 1er tableau sont des données CVS, tandis que ceux du 2ème tableau sont des données brutes.

2.3 Activité partielle

Source : SI APART/DSN - ASP/DGEFP/Dares

Dernières données disponibles : 1er trimestre 2025

	Nombre de salariés concernés en moyenne, chaque mois, au T1 2025	Nombre d'heures indemnisées en moyenne, chaque mois, au T1 2025
REGION	8 415	741 925
CANTAL	180	10 625

2.4 Les ruptures collectives de contrats de travail

Source : ASP-DGEFP, SI sur les ruptures collectives de contrats de travail, Traitements DREETS ARA

Dernières données disponibles : Cumul du 1er janvier au 30 septembre 2025

Les procédures de licenciements d'au moins 10 salariés sur une période de 30 jours, dans les entreprises d'au moins 50 salariés, doivent donner lieu à un accord collectif validé par la DREETS ou à un document unilatéral de l'employeur homologué également par la DREETS.

	Nombre d'emplois concernés au début*		Nombre d'emplois concernés à la demande	
	Cantal	Région	Cantal	Région
Plans de sauvegarde de l'emploi	0	3 180	0	2 904
Ruptures conventionnelles collectives	5	152	5	167
Licenciements économiques collectifs de moins de 10 salariés*	25	3 829	25	3 829
Licenciements économiques collectifs de 10 salariés ou plus	19	2 615	0	246

* Le nombre de ruptures de contrat de travail annoncé au début d'un dossier peut évoluer tout au long du processus de négociation.

** licenciements notifiés

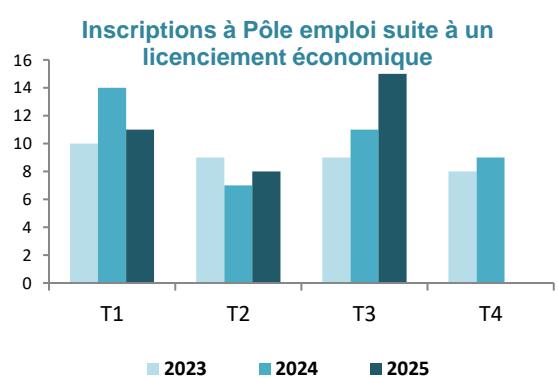
Chiffres couvrant la période du 1er janvier au 30 septembre 2025

2.5 Licenciements économiques

Source : France Travail - DREETS Auvergne-Rhône-Alpes

Données en moyenne trimestrielle - Dernières données disponibles : 3ème trimestre 2025

Nombre d'inscriptions suite à licenciement économique (en données brutes)		
T3 2024	T3 2025	Evolution annuelle (%)
Cantal		Cantal
11	15	36,4
		0,8



Impact de la loi pour le plein emploi

Cette publication est la troisième depuis la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi. En effet, depuis le 1er janvier 2025, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap'Emploi sont systématiquement inscrits à France Travail. Pour tenir compte de ces évolutions, deux nouvelles catégories statistiques ont été créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation.

L'intégration des personnes bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), des jeunes en Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea), en contrat d'engagement jeune (CEJ) ou en Accompagnement Intensif Jeunes (AIJ) et des personnes en situation de handicap suivies par Cap'Emploi cumulée aux modifications des règles d'actualisation a eu un impact très significatif à la hausse sur le nombre de personnes inscrites à France Travail en catégories A, B, C entre le 4e trimestre 2024 et le 1er trimestre 2025. Cet impact est également visible sur l'évolution du nombre d'inscrits entre le 3e trimestre 2024 et le 3e trimestre 2025.

Impact des évolutions des règles d'actualisation de France Travail

La loi pour le plein emploi a instauré le contrat d'engagement de France Travail, entré en vigueur au 1er janvier 2025. Ce contrat formalise les engagements réciproques entre les personnes inscrites à FT et leur conseiller référent, en définissant des objectifs d'insertion ou de retour à l'emploi.

Entre janvier et mars 2025, les personnes s'inscrivant à France Travail, ne répondant pas aux conditions pour bénéficier d'une allocation chômage (non indemnifiables), n'étaient pas tenues de s'actualiser dans l'attente de la signature de leur contrat d'engagement. Elles étaient automatiquement inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat, ce qui a entraîné :

- Une hausse du nombre d'inscrits en catégorie A.
- Une baisse des effectifs en catégories B et C, ces personnes ne déclarant pas d'activité réduite.
- Une diminution des sorties des listes de France Travail des catégories A, B et C.

Depuis avril 2025, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnifiables n'ayant pas encore signé leur contrat d'engagement ne concerne plus que les personnes s'inscrivant pour la première fois à France Travail.

Impact de l'évolution du régime des sanctions

Le décret relatif aux sanctions, entré en vigueur en juin 2025, modifie le régime applicable aux personnes inscrites à France Travail en cas de manquement à leurs obligations. Désormais, les sanctions prennent la forme d'une suspension-remobilisation, mise en œuvre avant toute éventuelle radiation des listes. Cette nouvelle approche a entraîné une baisse significative du nombre de radiations en juin 2025 avec un impact à la hausse sur le nombre total de personnes inscrites à France Travail en catégories A et A, B, C sur le trimestre et sur un an, les radiations étant habituellement un motif significatif de sortie des listes.

Une analyse des évolutions annuelles privilégiée aux évolutions trimestrielles

Compte tenu de ces effets cumulés, et en attendant leur stabilisation dans le temps, une analyse des évolutions sur les catégories A, B, C et sur un an plutôt que sur un trimestre est privilégiée.

3. CHOMAGE

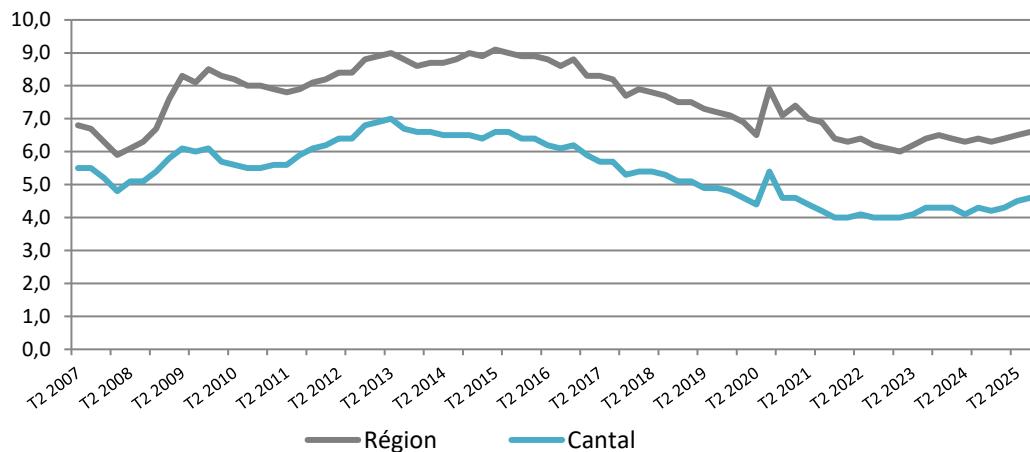
3.1 Taux de chômage

Source : Insee, CVS

Dernières données disponibles : 3ème trimestre 2025

	T4 2019	T3 2024	T2 2025	T3 2025
Cantal	4,8	4,3	4,5	4,6
Région	7,1	6,4	6,5	6,6

Evolution du taux de chômage trimestriel en données CVS (en %)



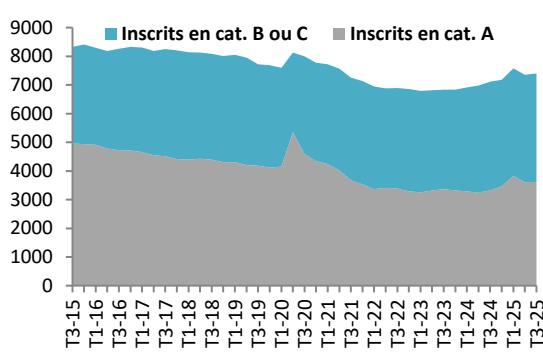
3.2 Inscrits à France Travail

Source : France Travail -Dares, STMT- DREETS Auvergne-Rhône-Alpes

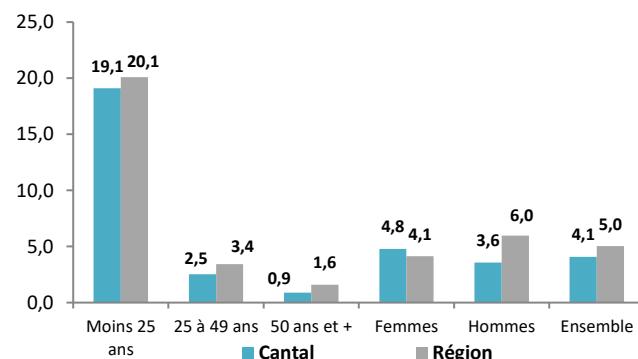
Données CVS-CJO en moyenne trimestrielle - Dernières données disponibles : 3eme trimestre 2025

A : en recherche active d'emploi, disponibles, sans emploi :	3 620
B+C : en recherche active d'emploi, en activité réduite (courte et longue) :	3 780
A+B+C : en recherche active :	7 400

Nombre d'inscrits à France Travail en catégorie A, B, C



Evolution annuelle (T3 2025/T3 2024) des inscrits à France Travail en cat. ABC en fonction du sexe et de l'âge (en %)



3.3 Part des inscriptions à France Travail suite à un contrat court (CDD, intérim)

Source : France Travail -Dares, STMT- DREETS Auvergne-Rhône-Alpes

Données brutes, entrées sur le trimestre rapportées au nombre moyen d'inscrits à France Travail en cat. ABC sur le trimestre - 3ème trimestre 2025

Données brutes (en %)	3ème trimestre 2024	3ème trimestre 2025
Cantal	10,2	7,4
Région	10,8	8,1

3.4 Durée d'inscription à France Travail

Source : France Travail -Dares, STMT- DREETS Auvergne-Rhône-Alpes

Données en moyenne sur le trimestre - 3ème trimestre 2025

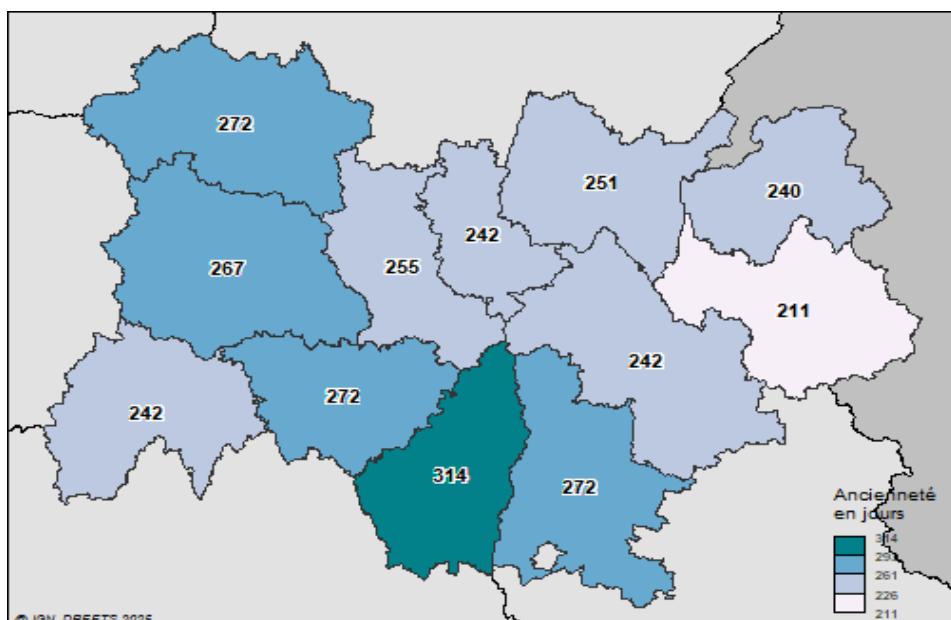
Part moyenne des inscrits à France Travail depuis un an ou plus et depuis deux ans ou plus

Données brutes (en %)	Cantal		Région	
	T3 2024	T3 2025	T3 2024	T3 2025
Part des DELD (>=12 mois)	39,8	42,2	42,3	43,0
Part des DETLD (>=24mois)	21,1	21,4	22,8	22,8

Médiane de l'ancienneté de l'inscription à France Travail

Données brutes (en jours)	3ème trim. 2024	3ème trim. 2025	Evolution annuelle (en jours)
Cantal	243	242	-1
Région	274	246	-28

Carte représentant la médiane de l'ancienneté au chômage au 3ème trim. 2025

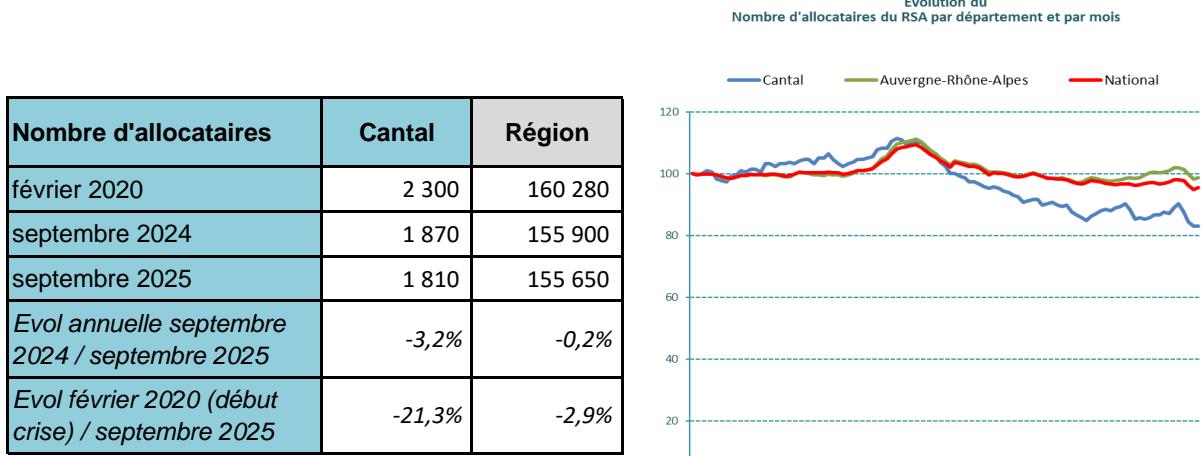


4. PRESTATIONS SOCIALES

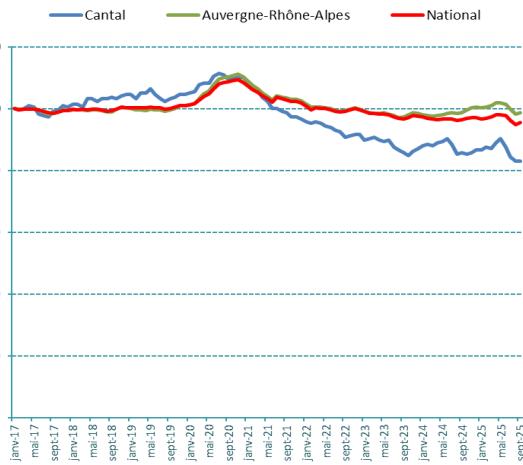
4.1 Revenu de solidarité active (RSA)

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2, traitement Drees; MSA ; France Travail, FNA ; I-Milo, traitement Dares.

Champ : France, tous régimes (Cnaf et MSA). La localisation géographique s'appuie sur le lieu de gestion du dossier de l'allocataire pour les données de la Cnaf et sur son lieu de résidence pour les données de la MSA.



Evolution du
Nombre d'allocataires du RSA par département et par mois



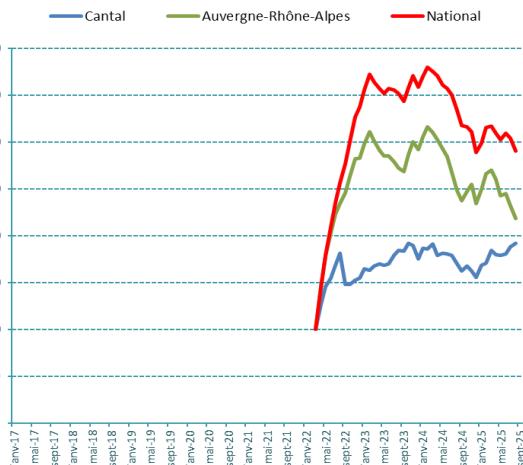
4.2 Contrat d'engagement jeunes* - Stocks

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2, traitement Drees; MSA ; France Travail, FNA ; I-Milo, traitement Dares.

Champ: France. La localisation géographique s'appuie sur le lieu de la mission locale et de l'agence France Travail



Evolution du
Nombre de bénéficiaires du Contrat d'engagementjeune (stocks)
par département et par mois



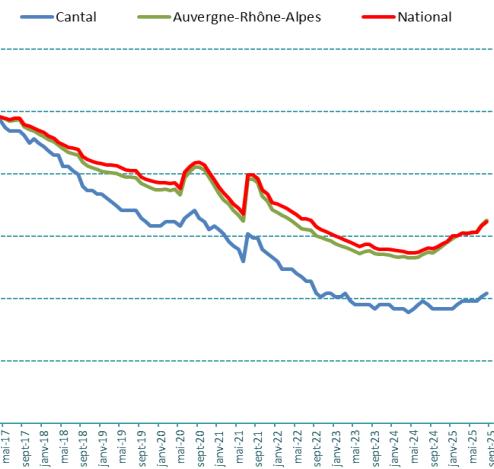
4.3 Allocation de solidarité spécifique (ASS)

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2, traitement Drees; MSA ; France Travail, FNA ; I-Milo, traitement Dares.

Champ : France. La localisation géographique s'appuie sur le lieu de résidence de l'allocataire.

Nombre d'allocataires	Cantal	Région
février 2020	510	31 860
août 2024	300	23 290
août 2025	330	27 580
Evol annuelle août 2024 / août 2025	10,0%	18,4%
Evol février 2020 (début crise) / août 2025	-35,3%	-13,4%

Evolution du
Nombre d'allocataires de l'ASS par département et par mois



Base 100 au 1er janvier 2017

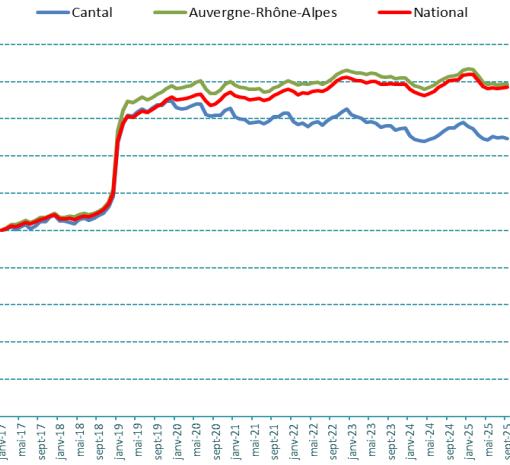
4.4 Prime d'activité

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2, traitement Drees; MSA ; France Travail, FNA ; I-Milo, traitement Dares.

Champ : France, tous régimes (Cnaf et MSA). La localisation géographique s'appuie sur le lieu de gestion du dossier de l'allocataire pour les données de la Cnaf et sur son lieu de résidence pour les données de la MSA.

Nombre d'allocataires	Cantal	Région
février 2020	11 500	512 650
septembre 2024	10 790	530 110
septembre 2025	10 370	517 530
Evol annuelle septembre 2024 / septembre 2025	-3,9%	-2,4%
Evol février 2020 (début crise) / septembre 2025	-9,8%	1,0%

Evolution du
Nombre d'allocataires de la prime d'activité par département et par mois



Champ : tous régimes (Cnaf et MSA)

Base 100 au 1er janvier 2017

Directrice de la publication : Fabienne FOURNIER-BERAUD

Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités d'Auvergne-Rhône-Alpes

Service Etude, Statistique, Evaluation (SESE)

Note réalisée par Olivier JACOD (DREETS),

avec la contribution de Aline SHELTON (DRFiP) et des correspondants des Cellules Statistiques URSSAF

Photos sur la couverture : © Phovoir.fr ; @Fotolia.com

Tour Swisslife – 1, Boulevard Vivier Merle – 69443 LYON CEDEX 03

Téléphone : 04 72 68 29 00 – Télécopie : 04 72 68 29 29

Internet : <http://www.auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>

Service communication DREETS -ARA

Copyright-MINEFI-©Gorodenkoff - stock.adobe.com

Copyright-MINEFI-©Nordreisender - stock.adobe.com

Copyright-MINEFI-©Catherine CLAVERY - stock.adobe.com